Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ENFONCEMENT DE LA PLAINE ET INONDATIONS RÉCURRENTES

1,6 million pour une étude globale de la Plaine de l'Orbe

Le Conseil d'Etat propose au Grand Conseil d'accorder un crédit de 1'600'000 francs pour l'étude globale de gestion intégrée de la Plaine de l'Orbe. Le niveau de la Plaine s'est abaissé de plus d'un mètre depuis le début du siècle et il continue à s'affaisser; les inondations sont donc de plus en plus fréquentes. Cette région est également soumise aux pressions du développement économique, rendant urgente la réalisation d'une étude globale tenant compte de l'ensemble des paramètres.

Malgré les deux corrections des eaux du Jura et plusieurs travaux d'assainissement, la Plaine de l'Orbe s'est affaissée d'un mètre à un mètre cinquante depuis le début du siècle et son niveau continue de baisser d'un demi-centimètre à deux centimètres chaque année. En conséquence, les eaux stagnent et les inondations sont de plus en plus fréquentes en dépit de nombreux travaux d'assainissement entrepris ponctuellement pour corriger le phénomène.

La région est également soumise à des pressions en augmentation constante et parfois inconciliables : l'intensification de l'agriculture, les besoins de l'aménagement du territoire, l'attrait économique lié aux pôles de développement et amplifié par l'ouverture de la N1 et puis, la politique fédérale qui exige que l'environnement soit pris en considération.

Face à cette situation, le Conseil d'Etat avait décidé en mars 99 de lancer une première étude qui a confirmé que des mesures ponctuelles pour corriger les problèmes n'étaient plus possibles et que seule une étude globale et multicritères pourrait y répondre. Le Conseil d'Etat propose donc au Grand Conseil d'octroyer un crédit de 1, 6 million de francs afin que cette étude puisse commencer dans les plus brefs délais. Elle intégrera également la problématique du canal du Rhône au Rhin de

sorte que le Conseil d'Etat puisse se déterminer sur la suite à donner à ce projet de voie navigable.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 décembre 2000

Jean-Claude Mermoud, chef du Département de la sécurité et de l'environnement, 021 316 45 00 Jean-François Jaton, chef du Service des eaux, sols et assainissement, 021 316 75 01